

INTRODUCTION

Le christianisme est une religion du Livre, qui, dans de nombreuses situations quotidiennes, sacramentelles et imaginaires, accorde une grande place à l'écrit. D'autant que « [f]ace à la culture traditionnelle, les écrivains chrétiens des premiers siècles eurent à relever de véritables défis : dénoncer l'absurdité ou l'immoralité des fables du polythéisme, retenir de la philosophie grecque ce qui pouvait contribuer à établir les assises intellectuelles du christianisme dans les domaines du dogme et de la morale, utiliser pour communiquer avec leurs frères ou leurs contradicteurs les ressources de la dialectique et de la rhétorique ; et, grâce à celle-ci donner aux textes chrétiens leurs "lettres de noblesse" dans divers genres littéraires¹ ». Dès l'origine, des chrétiens usent du moyen littéraire pour affirmer leur croyance et en animer des fictions ou des récits. Ils écrivent pour donner « corps » et sens à leur expérience spirituelle. L'exemple vient de haut : « Toute écriture croyante est testamentaire ou, pourrait-on dire, évangélique [...] Il y a peut-être dans la forme "évangélique" le modèle même du passage de la parole à l'écriture². » La vocation de l'artiste est reconnue, il lui appartient d'exalter la beauté de la création et la grandeur du Créateur. À la littérature, que le critique catholique Charles du Bos définit comme « la vie prenant conscience d'elle-même³ », s'offre de dévoiler la condition humaine. Néanmoins « le triomphe du christianisme a rendu la littérature tributaire d'une orthodoxie dont le corps sacerdotal était le gardien. [...] Tout invitait donc le poète chrétien à imiter selon ces forces ce modèle, et à témoigner à son tour, par ses œuvres, en faveur de la vérité. [...] Voilà donc constituée une

-
1. GAIN B., « Des intellectuels chrétiens pour confirmer la foi. Les Pères de l'Église », dans CORBIN A. (dir.), *Histoire du christianisme*, Paris, Le Seuil, 2007, p. 110.
 2. LE BRUN J., « Une expérience d'écriture », dans L. CHÂTELLIER et P. MARTIN (dir.), *L'Écriture du croyant*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 200.
 3. DU BOS C., *Qu'est-ce que la littérature ?* (1938), Lausanne, L'Âge d'Homme, 1989, p. 13.

doctrine où la fonction du littérateur, ordonnée à la foi, est définie et prise comme essentielle à la gloire de Dieu et à l'édification des hommes⁴ ». Alors même que croyance religieuse et littérature possèdent d'évidentes affinités, l'appartenance à des réalités transcendantes, la possession d'un pouvoir prophétique, une mise en ordre du monde, le rapport à la création mais aussi le refus des déterminismes sociaux.

Lors de l'entrée dans la première modernité, de profondes mutations modifient le rapport des artistes à leur art et la perception sociale et économique de l'art⁵. Les affrontements de la Réforme favorisent le surgissement de toute une littérature directement inspirée par le besoin d'exposer, de répandre ou de défendre les idées de la religion. L'autonomisation des arts les met en tension avec les exigences du religieux même si la prolifération des livres permise par les mutations techniques et économiques s'inscrit de toute façon dans un siècle qui veut croire⁶.

La première moitié du XIX^e siècle prend acte de deux changements profonds : une littérature de plus en plus autonome et des créateurs de plus en plus reconnus où les laïcs prennent le pas sur les clercs. Les artistes sont parvenus à une définition de la valeur esthétique relativement indépendante des pressions politiques, économiques et morales et qui obéit à ses propres lois.

La littérature d'inspiration chrétienne?

En réaction à ce processus d'autonomisation, naît une littérature d'inspiration catholique, profane, qui doit au christianisme son inspiration, ses catégories morales et psychologiques. Elle se distingue d'une littérature religieuse qui regroupe les ouvrages traitant des matières propres au domaine religieux : la théologie, la spiritualité, la catéchèse, l'exégèse, les témoignages et autobiographies spirituelles.

Une première « renaissance catholique » répond aux désastres de la Révolution au moment où le catholicisme n'est plus que la « religion de la majorité des Français ». Le vicomte de Chateaubriand, le comte Joseph de Maistre, le vicomte

4. BÉNICHOU P., *Le Sacre de l'écrivain 1750-1830 : essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, Corti, 1993, p. 13.

5. MARTIN P., « L'auteur de piété est-il un anonyme? », dans A. DIERKENS, F. GUGELOT, F. PREYAT et C. VANDERPELEN (dir.), *La Croix et la bannière. L'écrivain catholique en francophonie (XVII^e-XX^e siècles)*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2007, p. 75-86. Voir aussi MARTIN P., « La lente affirmation de l'écrivain catholique », *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Cerf, 2003, p. 89-126.

6. FEBVRE L., *Le Problème de l'incroyance au XVII^e siècle. La religion de Rabelais*, Paris, A. Michel, 1942.

Louis de Bonald, le comte de Montalembert et Lacordaire participent à la lutte de la religion contre l'incrédulité croissante. La figure de l'écrivain chrétien révolté est devenue possible dans un monde qui n'est plus dominé par le christianisme. Chateaubriand, avec la parution en 1802 de *Génie du christianisme*, veut démontrer la vérité de la religion par sa beauté et son génie civilisateur au sortir des bouleversements révolutionnaires : « Attachés aux pas de la religion chrétienne, ils (les beaux-arts) la reconnurent pour leur mère aussitôt qu'elle parut au monde ; ils lui prêtèrent leurs charmes terrestres, elle leur donna sa divinité⁷. » L'idée chrétienne a civilisé les barbares, elle raffermira le monde moderne⁸. Il ajoute : « Il fallait appeler tous les enchantements de l'imagination et tous les intérêts du cœur au secours de cette même religion contre laquelle on les avait armés » et ainsi « ne pas prouver, que le christianisme est excellent parce qu'il vient de Dieu, mais qu'il vient de Dieu parce qu'il est excellent⁹ ». Son héros René est déchiré par le sentiment tragique de l'absence de sens dans un monde déserté par Dieu¹⁰. Seul le catholicisme peut restaurer la cohésion sociale mis à mal par la Révolution. En mobilisant la « beauté » catholique comme argument apologétique, Chateaubriand renforce l'enjeu de l'imaginaire et du symbolique chrétien. Ce n'est pas sans risque : « Vous la connaissez cette littérature sacrée de nom, profane de fait, qui de la religion ne semble comprendre que les légendes¹¹ », note Charles de Rémusat. Le risque est de relativiser le message catholique en l'assignant à être une esthétique parmi d'autres.

Le second risque est l'affirmation des laïcs :

Il pourrait paraître surprenant qu'un homme du monde s'attribue le droit de traiter des questions qui, jusqu'à nos jours, ont semblé exclusivement dévolues au zèle et à la science de l'ordre sacerdotal. [...] En premier lieu, puisque notre ordre s'est rendu, pendant le dernier siècle, éminemment coupable envers la religion, je ne vois pas pourquoi le même ordre ne fournirait pas aux écrivains ecclésiastiques quelques

7. CHATEAUBRIAND, *Génie du christianisme*, Paris, Gallimard, 1978, p. 787. Si on discute justement de la sincérité de la conversion de Chateaubriand (H. Guillemin), l'œuvre acquit très vite une vie propre. Dès 1803, il existe une édition catholique abrégée pour la jeunesse.

8. COMPAGNON A., *Les Antimodernes*, Paris, Gallimard, 2005, p. 10. Il y a six figures de l'antimoderne : politiquement, l'attachement aux valeurs contre-révolutionnaires ; philosophiquement, la réfutation de la pensée des Lumières ; moralement, une perception pessimiste de la vie ; théologiquement, une indéfectible croyance au péché originel ; esthétiquement, un culte du sublime ; poétiquement, un goût de la vitupération.

9. CHATEAUBRIAND, *op. cit.*, p. 469-470.

10. « On habite, avec un cœur plein, un monde vide ; et, sans avoir usé de rien, on est désabusé de tout ». *Ibid.*, p. 714.

11. Charles de Rémusat, « Préface », *Critiques et études littéraires, ou Passé et présent*, Paris, Didier, 1850, p. 40.

alliés fidèles qui se rangeraient autour de l'autel pour écarter au moins les téméraires, sans gêner les lévites. Je ne sais même si dans ce moment cette espèce d'alliance n'est pas devenue nécessaire. Mille causes ont affaibli l'ordre sacerdotal. la Révolution l'a dépouillé, exilé, massacré; elle a sévi de toutes les manières contre les défenseurs-nés des maximes qu'elle abhorrait¹².

De Maistre ajoute un argument qui reviendra souvent sous la plume des écrivains catholiques :

Le prêtre qui défend sa religion fait son devoir, sans doute, et mérite toute notre estime; mais auprès d'une foule d'hommes légers ou préoccupés, il a l'air de défendre sa propre cause [...] tout observateur a pu apercevoir mille fois que le mécréant se défie moins de l'homme du monde, et s'en laisse assez souvent approcher sans la moindre répugnance¹³.

Au milieu du siècle, Louis Veillot, qui exerce un magistère laïc pendant quarante ans sur le clergé français, justifie le rôle de l'écrivain catholique :

L'heureux vaincu de la grâce, le très glorieux apôtre saint Paul, prononce dans son épître aux Romains [...] des paroles qui sont pour nous un titre précieux : « Puisque nous avons des dons différents, employons-les comme chacun de ces dons le demande... Que celui qui a le talent d'enseigner les autres, les enseigne avec application et modestie... Que celui à qui Dieu a donné la grâce d'exhorter les autres aux bonnes mœurs et à la piété, le fasse pareillement avec humilité... » Voilà ce qui nous permet d'écrire, écrivains catholiques, c'est-à-dire de parler à nos frères, de les enseigner, de les exhorter. Il est de droit, il est de devoir pour nous d'user des dons du Seigneur, car il n'en fait pas de mauvais ni d'inutiles¹⁴...

D'autant que le christianisme suscite une littérature bourgeonnante qui, très tôt, a multiplié les textes autour du Livre¹⁵. François Taillandier note :

Toute l'originalité du christianisme se trouve dans le faite d'assumer la médiation de la culture, avec le risque inhérent de perte, de trahison, d'incohérence, d'incompréhension... [...] La Parole de Dieu ne tombe pas directement du Ciel, comme une dictée dont pas une virgule ne devrait être déplacée, mais passe par le truchement

12. MAISTRE J. de, « Discours préliminaire », *Du Pape* (1819), Genève, Droz, 1966, p. 15.

13. *Ibid.*, p. 17.

14. VEUILLOT L., « Vocation de l'écrivain catholique », *Revue littéraire et critique*, février 1842, dans P. PIERRARD, *Louis Veillot*, Paris, Beauchesne, 1998, p. 197.

15. C'est un des arguments de Chateaubriand en faveur du christianisme par rapport au polythéisme : « le christianisme, en se mêlant des affections de l'âme, a multiplié les ressorts dramatiques ». CHATEAUBRIAND, *Génie...*, *op. cit.*, p. 717. C'est en effet un des motifs du bourgeonnement de la littérature catholique : « Le christianisme, cette religion qui articule depuis l'Antiquité le texte-référence avec l'expérience. » LE BRUN J., *La Jouissance et trouble, recherches sur la littérature chrétienne de l'âge classique*, Genève, Droz, 2004, p. 9.

des hommes. Cela prolonge l'Incarnation : le Verbe s'est fait chair, pas seulement être humain, mais aussi chair de langue¹⁶.

Cette tension est au cœur de l'existence de l'écrivain catholique. L'autonomisation relative du champ littéraire influe sur son rapport aux constructions théologiques, aux visées apologétiques ou aux convictions religieuses :

Un préjugé défavorable s'attache à la littérature proprement catholique. On lui reproche d'être une littérature de circonstance ou de propagande, tout apologétique ou pédagogique, dépourvue d'art [...] Ce qui est plus grave, c'est qu'on ajoute qu'il ne peut guère en être autrement et que la religion, par sa nature même, par sa spécialité si l'on peut dire, son austérité, le refus qu'elle oppose à la vie courante ou passionnelle, se condamne dans ce domaine de l'art, à une sorte de pauvreté qui, le talent défailant, tombe vite à l'insipidité¹⁷.

La représentation de la littérature issue de la modernité considère comme inférieure toute intrigue préoccupée d'idéologie et de morale. Des pans entiers de la littérature catholique se retrouvent occultés, à l'exemple de l'œuvre de Pierre l'Ermite, pseudonyme du P. Edmond Loutil. Malgré son succès, ses livres sont considérés largement comme une sous-littérature destinée à un sous-public, essentiellement féminin¹⁸. Inscrire la foi en littérature va à contre-courant de la représentation moderne du fait littéraire. La littérature d'inspiration catholique est prise entre deux feux ; l'Église lui assigne un but qui commande l'écriture alors que le milieu littéraire la perçoit comme idéologique par nature. La légitimité acquise dans le champ littéraire doit aussi être validée par l'institution ecclésiale. Rares sont ceux qui comme le dominicain Pie Duployé affirment :

Il y a place, dans l'Église catholique, pour une affirmation qui n'est celle ni des théologiens, ni des pasteurs, ni des catéchètes, mais qui est proprement l'affirmation des prophètes. L'exemple de Bernanos, comme celui de Péguy, comme celui de Mounier, nous montre bien [...] qu'un tel témoignage ne peut être que le fait de laïcs, et qu'il est peu vraisemblable que, sous la forme prophétique dans laquelle il a été délivré, un tel témoignage soit jamais entendu dans un concile¹⁹.

L'émergence de la figure de l'écrivain catholique répond néanmoins à une attente de l'Église qui mobilise ses propres hommes d'esprit à la fin du XIX^e siècle.

16. TAILLANDIER F. et BASTIÈRE J.-M., *Ce n'est pas la pire des religions*, Paris, Stock, 2009, p. 21.

17. TRUC G., *Histoire de la littérature catholique contemporaine*, Tournai, Casterman, 1961, p. 285.

18. PONCELET Y., *Pierre L'Ermite 1863-1959*, Paris, Cerf, 2011, p. 9. Paru en 1899, *La Grande Amie* atteint 370 000 exemplaires en 1930 alors que *La Vieille Fille* (1921) atteint 220 000 exemplaires en 1927. *Comment j'ai tué mon enfant*, paru en 1921, atteint 358 000 exemplaires en 1959.

19. DUPLOYÉ P., *La Littérature dans le Royaume de Dieu*, Paris, Bibliothèque de l'homme d'action, 1962, p. 10-11.

Mais la légitimation obtenue à l'extérieur de l'Église, condition de sa reconnaissance comme intellectuel, produit aussi une relative autonomie par rapport à elle²⁰.

D'où aux yeux de l'institution, un nécessaire contrôle, parfaitement exprimé par l'abbé Louis Bethléem :

Les exigences de l'âme passent avant celle de l'art. [...] Oui, la littérature est indépendante de la morale, en ce sens qu'elle a son objet et son domaine à elle. Mais en tant qu'elle est l'œuvre d'un homme, et qu'elle s'adresse à des hommes, elle relève des lois qui régissent l'homme même [...] elle n'a pas le droit de se mettre à la traverse sur le chemin que l'homme doit parcourir pour atteindre sa fin. [...] si elle n'a pas pour mission essentielle de psalmodier ou de catéchiser, il lui est rigoureusement interdit de blesser, d'aveugler, et surtout de souiller et d'égarer²¹.

Le catholicisme a très tôt tenté de répondre à l'avènement d'une littérature industrielle en condamnant les mauvais livres et en offrant une production populaire orthodoxe²². Les condamnations du XIX^e siècle concernent des motifs moraux et doctrinaux fondés sur une vision binaire : bon/dangereux, vrai/faux²³. En 1904, l'ouvrage de l'abbé Bethléem, *Romans à lire et romans à proscrire*, qui dépasse les 120 000 exemplaires, est relayé par la presse confessionnelle et les bulletins paroissiaux, ce qui amplifie son impact. Le but est double : permettre aux fidèles de trier dans la production imprimée de plus en plus surabondante et constituer un groupe de pression pour peser a priori sur la production²⁴. Les romans édifiants, les récits pieux, les adaptations d'épisodes bibliques ont sa faveur. L'attention à la littérature a participé d'un projet de « contre-société » que le catholicisme, confronté à la sécularisation et à la Séparation, a pu concevoir.

Les listes produites par l'abbé Bethléem promeuvent Louis Artus et Louis Lefèvre et jettent l'opprobre sur François Mauriac et Georges Bernanos, plus intégrés au champ littéraire. Ce qui va apparaître au public comme les symboles de l'existence d'une littérature d'inspiration catholique sont ceux dont la réception par les critiques catholiques est la plus difficile. Entre 1912 et 1914 un assomptionniste, le P. Gildas

20. LANGLOIS C., « La naissance de l'intellectuel catholique », dans P. COLIN (dir.), *Intellectuels chrétiens et esprit des années 1920*, Paris, Cerf, 1997, p. 214.

21. BETHLÉEM L., *Romans à lire, romans à proscrire*, Paris, Édition de la Revue des Lectures, 1928, p. 9-11.

22. ARTIAGA L., *Des torrents de papier. Catholicisme et lectures populaires au XIX^e siècle*, Presses universitaires de Limoges, 2007.

23. AMADIEU J.-B., « La littérature française du XIX^e siècle à l'index », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 2, 2004, p. 395-422.

24. MOLLIER J.-Y., *La Mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2014.

Le Liboux, sous le pseudonyme de Julien Laurec, ouvre dans *La Croix*, « La Semaine littéraire » avant qu'au début d'octobre 1921, Jean Guiraud consacre des pages à la littérature sur des critères proches de l'abbé Béthléem :

On retrouvera donc dans l'idéologie littéraire de *La Croix* les critères communs du verdict : la foi, et très précisément le dogme catholique ; le catholicisme, et très précisément l'Église catholique du temps ; la moralité, c'est-à-dire un corps de principes moraux qui ne doivent faire qu'un avec la foi, en découler nécessairement, il arrive souvent qu'ils soient premiers, avant même le diagnostic purement doctrinal ; la France, et très précisément la France comme nation chrétienne [...]. On assigne à la littérature une instrumentalité d'ordre supérieur ; on prône une littérature volontariste, vouée à autre chose qu'elle-même, à l'opposé de « l'art pour l'art » ; le « bien écrire » c'est le « bien dire » selon une morale et selon une esthétique et c'est donc le « bien faire »²⁵.

Or l'autonomie de la littérature se fonde largement sur le refus de la subordination du jugement esthétique au jugement moral. Cette réception est rendue d'autant plus difficile qu'il s'agit d'un genre, le roman, largement dénoncé comme dangereux. Dès le XVII^e siècle, la légitimité du roman est au cœur des débats catholiques et littéraires soit sur le plan moral, pédagogique ou politique²⁶. Il est longtemps apparu, surtout dans les milieux conservateurs comme une menace pour l'ordre social, et pour la religion :

Ce qui, dans ce siècle, a perverti le plus de cœurs et perdu le plus d'imaginations, ce qui a enfanté le plus de misères, le plus de vices, le plus de crimes, ce qui arrivera devant le trône de Dieu avec le plus lourd cortège de malédictions, ce sont les romans. Tous ou presque tous tendent à fausser la foi, la conscience et la piété ; ils sèment dans les esprits le scepticisme, l'indifférence ou le mépris pratique à l'égard de tout ce que la religion représente de sacrifices et de renoncements ; ils rendent les lecteurs incapables de toute réflexion sérieuse ; ils les dégoûtent des instructions et des pratiques religieuses [...] Ils tendent à fausser le jugement. Ils présentent comme ordinaires des êtres et des états d'âmes exceptionnels [...] Ils faussent enfin l'âme toute entière, en exaltant l'imagination au détriment des autres facultés²⁷.

La massification de la culture amplifie la menace aux yeux de l'abbé Béthléem : « Lorsque dans le courant du siècle dernier, le roman cessa d'être "une liqueur fine

25. GUISSARD L., « *La Croix* et la littérature », dans R. RÉMOND et É. POULAT (dir.), *Cent ans d'histoire de La Croix 1883-1983*, Paris, Centurion, 1988, p. 417-418.

26. PREYAT F., « Auctorialité, croyances religieuses et vérité romanesque dans l'apologétique littéraire à l'aube des Lumières », dans A. DIERKENS, F. GUGELOT, F. PREYAT et C. VANDERPELEN-DIAGRE, *op. cit.*, p. 72.

27. BETHLÉEM L., *Romans à lire, romans à proscrire*, Paris, Édition de la Revue des Lectures, 1928, p. 192-193.

distillée à l'usage des palais raffinés" pour devenir populaire [...] et pour porter à tous des idées et des thèses²⁸. » Le lecteur catholique doit surveiller ces lectures grâce à l'index des livres prohibés: « Plus que tout autre, le lecteur croyant s'en rapporte à ses guides avant d'acheter un livre, et l'auteur, tant par un goût généreux de propagande que parce qu'il vit de sa plume, subit une si étroite dépendance avec une impatience explicable²⁹. » La perception du lecteur est profondément liée à celle du fidèle, quand prime l'obéissance, prime l'interdiction, quand domine la confiance, prime l'indication. L'idée que l'on se fait de la nature humaine conditionne la vision de la littérature d'inspiration chrétienne. Si cette nature est bonne, il faut la laisser se développer librement, si elle a une part d'instincts mauvais, la religion, la morale et quelque part la littérature, doivent réprimer et encadrer ces instincts. Mais la littérature est aussi le monde des passions brutales, des appétits charnels, des instincts de destruction. D'où la question de la valeur morale de la littérature chrétienne? Quel type d'humanité doit-elle mettre en relief? L'Église entretient donc face à la littérature une relation complexe faite à la fois d'encouragement et de méfiance. La censure permet au croyant « de choisir les moyens les plus aptes à procurer le salut éternel³⁰ ». Car l'enjeu est bien là et justifie l'ardeur de cette lutte sans merci. L'Index ne disparaît qu'en 1966

D'où la difficile émergence au tournant du siècle d'une littérature d'inspiration catholique définie par Barbey d'Aurevilly :

Si c'est un principe que plus une société progresse, plus la pensée s'inquiète d'elle-même, il n'est pas malaisé de conclure que les romans sont la littérature des sociétés avancées. Or les romans ne sont pas seulement la peinture de la vie, ils en sont aussi l'intelligence [...] il y a deux faces à la vie [...] une face extérieure et une face intérieure. La première enferme toutes les études de mœurs sociales [...] La seconde enserme ce qui est intime et simplement humain [...] C'est cette double face de l'existence que le roman doit embrasser³¹.

Cette double exigence crée un espace pour d'autres romans que ceux consacrés aux mutations de la société. La question de l'intériorité, du sens des choses et de la vie s'ouvre au champ fictionnel. Barbey propose ainsi un débouché à une vision catholique du romanesque prise en tenaille entre esthétique et morale.

28. *Ibid.*, p. 449.

29. ARTUS L., « Une enquête sur le roman actuel. II. Le Roman catholique », *La Revue générale*, janvier 1928, p. 96.

30. *Index des livres prohibés*, Rome, Nouvelle édition, Imprimerie Polyglotte Vaticane, 1930, p. V.

31. BARBEY D'AUREVILLY J., « Préface à *Ce qui ne meurt pas* » (1835), *Ceuvres romanesques complètes*, t. II, Paris, Gallimard, 1966, p. 1370-1371.

Héritage

Le prêtre, un héros de roman

Le « roman sacerdotal », avec le prêtre comme héros, est la réponse apportée par la littérature d'inspiration chrétienne à cette double quête de légitimation :

Parmi les types « découverts » par les romanciers modernes, le prêtre, le curé surtout tient une place qui est loin d'être négligeable. [...] On s'est aperçu que c'était là un type intéressant, et que la littérature ne pouvait que gagner au commerce de cet homme si différent des autres, tellement en dehors de l'habituelle comédie humaine, et néanmoins si fort mêlé à elle, mais par en haut, qu'entre ses mains se nouent la plupart des événements, et les plus graves de cette comédie – ou de ce drame : type sympathique aux uns, inquiétant pour les autres, méprisé des plus vils, toujours hors du commun et qui en tout cas, nous change au mieux de l'éternel adultère qui [...] devient plus qu'ennuyeux³².

Trois éléments jouent dans la composition de l'image du clerc : la tradition scripturaire et canonique, l'image de soi des clercs et celle véhiculée par la société séculière. Le prêtre répond à un statut juridique, élaboré dès l'Antiquité et largement fixé après le Concile de Trente³³. Les obligations se multiplient : célibat, détachement par rapport aux biens terrestres. Selon les moments, les autorités ecclésiastiques insistent sur la science nécessaire au bon exercice des devoirs de clerc, sur l'obéissance à l'évêque et sur l'aspect apostolique de la fonction. Les représentations de la société ne correspondent pas nécessairement à cet idéal. Que de différences entre un vicaire de campagne, un curé de ville et un évêque, même si des permanences se dessinent tel le clerc fidèle à l'exemple des apôtres, pauvre, généreux, missionnaire ou l'évêque chaste, hospitalier, pacifique, désintéressé ou institutionnel, dominateur³⁴.

Alors qu'entre Amadis de Gaule et Chateaubriand, trois figures principales de prêtres de papier se dégagent : l'ermite chenu, le sacrificateur antique et le bon curé³⁵ ; le XIX^e siècle est le siècle des curés en particulier du « curé de village ». Quelques figures sont décelables : l'homme du sacré, le bon pasteur, le saint prêtre

32. LEKEUX M., « Les curés dans la littérature. De l'abbé Jules à l'abbé Pecquet », *Les Nouvelles Littéraires*, 26 mai 1928, p. 9.

33. MOTTE A. et MARCHETTI P. (éd.), *La Figure du prêtre dans les grandes traditions religieuses*, Louvain-Namur-Paris, Éd. Peeters, 2005.

34. LE BRAS G., « L'image du clerc », *Archives de sociologie des religions*, n° 23, janvier-juin 1967, p. 25.

35. SAGE P., *Le « bon prêtre » dans la littérature française. D'Amadis à Chateaubriand*, Genève, Droz, Lille, Librairie Giard, 1951.

et le notable³⁶. De Voltaire à Paul Bourget, le prêtre est un fonctionnaire de la société civile et souvent le meilleur soutien de l'ordre. Même chez les opposants à l'Église, il est présent et parfois reconnu au moins pour son action charitable. Parmi les vingt-trois prêtres évoqués dans les Rougon-Macquart, l'abbé Faujas et l'abbé Mouret incarnent les principaux travers du clergé selon l'auteur : la politique cléricale de soutien à l'ordre et la question du célibat des prêtres³⁷. Néanmoins « Zola est fasciné par la figure du prêtre [...] c'est qu'il y voit à la fois son double et son antagoniste. Même rêve de rédemption de l'humanité, mais selon des modèles philosophiques radicalement opposés³⁸ ».

La nouveauté ne réside pas dans la présence littéraire de prêtre, ils « sont légion dans les romans du XIX^e siècle³⁹ » où se distinguent les mondains et les bons prêtres qui consolent et pardonnent les affligés et les pécheurs, mais dans le changement d'enjeu du personnage proposé par Barbey d'Aurevilly. Jean Sombrevail se détourne de Dieu lors des événements révolutionnaires, se voue à la science et se marie. Le sombre destin du héros et de sa famille illustre pour l'auteur les fruits de la négation de Dieu alors que pour l'Église, l'onction sacerdotale est éternelle :

L'idée du livre est la grande idée chrétienne de l'Expiation, qui, selon moi, dans aucun livre, n'a été touchée, – *in imo*, – *in visceribus*, et que j'ai voulu pénétrer dans son dessous le plus intime. Puis [...] Démontrer aux Démocrates littéraires que la littérature catholique peut avoir des romanciers intéressants, *nouveaux*, inattendus⁴⁰!

Barbey revendique une recherche littéraire à thème catholique. Le prêtre lui apparaît comme celui qui, par son existence même, s'oppose au monde moderne : « Habité par le péché, le prêtre aurevillien, en tant que prêtre, l'est aussi par Dieu qu'il représente en toutes circonstances. Si elle ne vient pas à bout du péché, la grâce dont il est sacramentellement porteur, néanmoins se manifeste. L'originalité de Barbey est de la faire surgir non pas "d'en haut" [...] mais "d'en bas", du péché lui-même⁴¹. » L'autre originalité est que le prêtre est le lieu de la lutte entre le bien et le mal.

Convaincu intellectuellement de la supériorité du catholicisme, Barbey pratique de nouveau à partir de 1855. « Cette théologie de l'inquiétude, de l'espé-

36. HURTUBISE P., « Le prêtre tridentin », *Homo religiosus*, Paris, Fayard, 1997, p. 212.

37. OUVARD P., *Zola et le prêtre*, Paris, Beauchesne, 1986, p. 91.

38. MITTERAND H., « Préface », P. OUVARD, *ibid.*, p. III.

39. OZOUF M., *Les Aveux du roman*, Paris, Gallimard, 2001, p. 237.

40. BARBEY D'AUREVILLY J., « Lettre à Trébutien, 16 sept. 1855 », *Correspondance générale*, t. IV (1854-1855) Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 270. Il évoque le *prêtre marié*.

41. SOUTET J., *La Figure du prêtre dans l'œuvre romanesque de Barbey d'Aurevilly*, Berne, Peter Lang, 2004, p. 251.

rance tourmentée explique que le roman de Barbey – bien que catholique diraient ses détracteurs, soit aux antipodes du roman à thèse, dogmatique ou apologétique⁴². » L'Archevêché de Paris en obtient le retrait. Barbey se justifie dans la préface à *Une vieille maîtresse*, parue en 1865 :

L'auteur [...] n'était donc alors, comme il est encore aujourd'hui, qu'un romancier qui a peint la passion telle qu'elle est et telle qu'il l'a vue, mais qui, en la peignant, à toute page de son livre, l'a condamnée. Il n'a prêché ni avec elle, ni pour elle. Comme les romanciers de la Libre Pensée, il n'a pas fait de la passion et ses jouissances le droit de l'homme et de la femme et la religion de l'avenir [...] la question posée contre lui [...] n'est-elle pas en effet celle du roman lui-même, auquel les ennemis du Catholicisme nous défendent, à nous, Catholiques, de toucher⁴³ ?

Le prêtre marié (1865) paraît au moment où se multiplient les romans « de mœurs cléricales » entre 1863 et 1865. L'ouvrage participe de vives polémiques religieuses autour de la question du célibat. Il pose cette tension créatrice entre esthétique et foi qui va hanter la littérature d'inspiration catholique pendant le siècle qui suit. Cette revendication se fonde sur une perception absolue du catholicisme :

Ce qu'il y a moralement et intellectuellement de magnifique dans le Catholicisme, c'est qu'il est large, compréhensif, immense ; c'est qu'il embrasse la Nature humaine toute entière et ses diverses sphères d'activité [...]. Le catholicisme n'a rien de prude, de bégueule, de pédant, d'inquiet. [...] Le Catholicisme aime les arts et accepte, sans trembler, leurs audaces. Il admet leurs passions et leurs peintures, parce qu'il sait qu'on peut en tirer des enseignements [...] Quand le Catholicisme a-t-il interdit de raconter un fait de passion si affreux, si criminel qu'il fût, d'en tirer des effets pathétiques, d'éclairer un gouffre dans le cœur de l'homme, quand même il y aurait au fond du sang et de la fange ; enfin d'écrire du roman, c'est-à-dire de l'histoire possible quand elle n'est pas réelle, c'est-à-dire en d'autres termes, de l'histoire humaine?... Nulle part⁴⁴ !

D'ailleurs il est du devoir du romancier de respecter la réalité des passions : « Romancier, il a accompli sa tâche de romancier, qui est de peindre le cœur de l'homme aux prises avec le péché, et il l'a peint sans embarras et sans fausse honte⁴⁵. » Le succès n'est pas au rendez-vous, mais sa proposition étend les perspectives romanesques de l'écrivain catholique.

42. *Ibid.*, p. 400.

43. BARBEY D'AUREVILLE J., « Préface à *Une vieille maîtresse* » (1865), *Cœuvres romanesques complètes*, t. I, Paris, Gallimard, 1966, p. 1305.

44. *Ibid.*, p. 1305-1306.

45. BARBEY D'AUREVILLE J., « Introduction à *L'Ensorcelée* » (1852), *ibid.*, p. 1349.

La naissance d'un roman sacerdotal ouvre un nouveau moyen de défense et promotion des prêtres au moment où les différentes formes de légitimation du clerc sont remises en cause. En 1905, Théodore Delmont fait le lien entre l'anticléricisme et les difficultés de recrutement et d'exercice du sacerdoce :

Faut-il s'étonner, après les excitations de la presse et du théâtre à la haine du clergé français et de l'Église catholique [...] que l'opinion publique se montre de plus en plus hostile à tous ceux qui portent la soutane, le froc et la cornette, et les laisse proscrire indignement [...] C'est montrer aussi que le mouvement littéraire au XIX^e siècle a singulièrement avili le prêtre [...] ou plutôt depuis vingt-cinq ans que fermentent et bouillonnent les passions antireligieuses [...] Il faut donc dénoncer à l'indignation de tous les honnêtes gens une littérature malfaisante, qui se crée des rentes par des pièces et des romans prêtrephobes⁴⁶.

Les écrits religieux font le lien entre déclin de la foi, crise des vocations et haine anticléricale. Le clerc de papier apparaît comme tributaire des intentions apologetiques ou anticléricales des auteurs⁴⁷. Dans un numéro de 1936 consacré au recrutement sacerdotal, *La Vie catholique* s'interroge : « le roman a beaucoup usé et abusé du prêtre parmi ses personnages favoris. Le délicat et passionnant problème de la vocation semble avoir beaucoup moins séduit les romanciers, qu'il dépasse quelque peu⁴⁸ ».

Certains procédés littéraires comme le physique des personnages et le nom permettent d'exposer les messages idéologiques⁴⁹. Le corps du clerc en est le reflet moral : « Aucun signe ne distinguait Thomas ni ne le marquait pour les besognes mystiques. Brun, de petite taille et la voix monotone, il avait seulement une poitrine mince et, parfois, un regard craintif⁵⁰. » Une fois qu'il a accepté la charge des âmes de l'île, « Il s'était coupé la barbe le matin et il avait l'air d'un autre homme, un jeune et beau prêtre, un vrai prêtre, surtout, qui ne jurait point avec l'église⁵¹ ». La métamorphose physique n'est que la traduction de la vocation acceptée du pécheur de poisson devenu pécheur d'âmes. Ce procédé simple d'ex-

46. DELMONT T., *Le Prêtre dans la littérature du XIX^e siècle*, Arras-Paris, Sueur-Charrey, 1905, p. 182-185. Chapitre final : « Conséquences fatales des calomnies contre le prêtre ».

47. PISTER D., « Le prêtre : un personnage littéraire dans le débat philosophique », dans D. PISTER (dir.), *L'Image du prêtre dans la littérature classique (XVI^e-XVIII^e)*, Berne, Peter Lang, 2001, p. 250.

48. MORIENVAL J., « Les romans de la vocation sacerdotale », *La Vie catholique*, 28 novembre 1936, p. 6.

49. « Un nom propre, dans un texte romanesque, est [...] un lieu sémantique très riche, foyer de dispersion ou de regroupement du "sens" du personnage. » HAMON P., *Le Personnel du roman*, Genève, Droz, 1983, p. 135.

50. QUEFFÉLEC H., *Le Recteur de l'île de Sein* (1941), Paris, Le Livre de Poche, 1963, p. 21.

51. *Ibid.*, p. 185-186.

position des débats oppose un personnage au physique sacrificiel, maigre, maladif parfois, ascétique en tout cas à l'exemple du prêtre du roman d'Estang, *Les stigmates*: « En regardant ce prêtre, mince et droit, il n'était pas seulement séduit par une image d'apôtre, il voyait le Christ même lui faire signe⁵² », au clerc passéiste, de forte corpulence, aimant la bonne chère, satisfait de lui et de sa charge. Ce double personnage, l'un ne va pas sans l'autre, répond à une recherche didactique qui permet d'attribuer une position idéologique à chacun. Le bégaiement de l'abbé Delombre annonce l'échec de sa médiation⁵³. Incapable de s'adresser aux fidèles que son handicap fait fuir, il trahit sa mission de transmission de la foi. Au moment où les interrogations se multiplient quant au rôle de l'Église, quand triomphe la privatisation de la foi et du ressentir, l'absence de communication entre le prêtre et ses fidèles reflète pour l'auteur cette distance entre l'Église et le peuple de Dieu. L'abbé Delombre n'est-il pas condamné, par Sylvie Germain, à y rester? Les prénoms jouent aussi un rôle important et les prêtres ouvriers de fiction prénommés Pierre portent l'espérance d'une refondation de l'Église.

Amédée Ayfre dégage deux façons d'aborder le « sacré » au cinéma. La première, « [p]our exprimer le sacré, il faudra bien l'insérer dans l'univers des expériences humaines mais sans pour autant l'humaniser, afin qu'il reste transcendant à ces expériences mêmes. [...] On y évoque l'invisible plus qu'on ne le représente⁵⁴ ». La seconde approche est fondée sur d'autres bases théologiques: « Depuis le Christ, n'importe quel visage d'homme peut être pour ses frères le visage humain de Dieu. [...] Au lieu de styliser la réalité pour mieux en exprimer l'âme, ils préfèrent l'aborder [...] d'une manière plus confiante en lui laissant le soin de révéler elle-même ses dimensions secrètes⁵⁵. »

Ces deux approches reflètent celles de la littérature où la figure fictionnelle du prêtre dévoile les enjeux tant d'une écriture catholique autonome que des débats qui parcourent l'institution. La figure de prêtre diffère selon que le catholicisme est engagé dans un temps de transcendance, d'eschatologie, d'horizontalisme, où dans des moments d'immanence, d'incarnation, de verticalisme. La tension entre ce qui est de l'homme et ce qui est de Dieu, ce qui est du monde et ce qui est de la grâce ne trouve pas alors une identique réponse. Les années 1910 sont celles d'une littérature d'affirmation, avec une figure de prêtre de combat qui lutte contre

52. ESTANG L., *Les Stigmates*, Paris, Le Seuil, 1949, p. 371.

53. GERMAIN S., *Nuit d'ambre*, Paris, Gallimard, 1987, p. 80.

54. AYFRE A., p. s. s., *Le Cinéma et la foi chrétienne*, Paris, Fayard, 1960, p. 84-85.

55. *Ibid.*, p. 88-89.

la décadence et la persécution. Les années 1930-1950 apparaissent comme celles d'une littérature d'incarnation, avec une figure de prêtre prophétique⁵⁶. Tout comme le xvii^e siècle était apparu comme celui d'un basculement où le prêtre est de plus en plus appelé à incarner une figure sociale, au rôle de plus en plus moral, au détriment du corps mystique de sa représentation⁵⁷, le milieu du xx^e siècle voit un basculement vers une figure à nouveau prophétique, plus mystique que morale. Le prêtre de papier s'estompe dans les années 1960-1970.

Ces respirations de la figure fictionnelle du prêtre apparaissent comme le reflet du destin des écrivains catholiques.

56. « C'est celui qui surgit quand le roi est infidèle, quand le lévite diminue la part du mystère, qu'il se repose sur le rite ou la seule loi. Le prophète [...] c'est celui qui déserte ce temps linéaire où nous nous écoulons pour habiter un temps pour ainsi dire vertical et qui nous relie d'emblée à l'éternité; qui voit l'avenir comme s'il était déjà passé; qui fait du présent une nouvelle origine et le lieu anticipé du jugement. » GUITTON J., « Réponse au discours de réception de P.-H. Simon à l'Académie française », 9 novembre 1967, *La Documentation catholique*, 21 avril 1968, p. 741.

57. HOUDARD S., « Sacerdoce et direction spirituelle. Le prêtre et la représentation du corps mystique », dans D. PISTER (dir.), *op. cit.*, p. 120.